Meurtre à l'hôtel

Les enquêtes du Capitaine Blondin (6)

Sommaire

Chapitre I : Réintégration.

Chapitre II: Un début d'enquête sous pression.

Chapitre III: Un vrai sac de nœuds.

Chapitre IV : Questions d'argent.

Chapitre V: Tonton magouille.

Chapitre VI: Fuite et châtiment.

Epilogue

Chapitre I : Réintégration

Après avoir purgé sa peine de six mois de suspension administrative, le Capitaine Blondin réintégrait enfin son bureau, retrouvant son équipe et ses petites affaires personnelles, que nul n'avait osé toucher, à la fois par respect du collègue généralement apprécié par ses subordonnés, mais aussi par superstition, car il est d'usage dans la police de considérer qu'il porte malheur de déplacer les possessions d'un collègue absent pour une longue durée.

Blondin avait été présenté devant le conseil de discipline et condamné officiellement pour le motif principal de s'être fait dérober son arme de service, qui avait servi à la voleuse pour tuer un gendarme. Ce vol avait été accompli sous la menace d'une arme et le Capitaine ne doutait pas que la voleuse n'aurait pas hésité à tirer s'il avait résisté, mais ses accusateurs n'avaient rien voulu savoir : un policier qui se faisait prendre son arme devait être sanctionné, un point c'est tout. La sanction pouvait être mineure si le vol n'emportait pas de conséquence majeure ou si l'arme était rapidement retrouvée. Dans le cas de Blondin, l'arme avait été vite récupérée, mais la conséquence était gravissime, puisqu'un gendarme avait trouvé la mort.

Le Capitaine, épaulé par son représentant syndical, avait plaidé le cas de force majeure, puisqu'il avait été menacé par une femme qui avait déjà tué, qui venait de tirer dans sa direction peu de temps auparavant et qui n'avait plus rien à perdre. Dans ce cas de figure, n'importe qui aurait laissé son arme plutôt que de se faire tuer, ce qui n'aurait d'ailleurs pas empêché la criminelle de voler l'arme de service sur le cadavre du policier, mais les sages du conseil de discipline, qui ne tenaient jamais compte des réalités d'un terrain qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps, voire jamais, avaient considéré qu'il aurait du agir autrement, sans préciser comment.

La suspension de six mois sans solde avait été une sanction sévère et inhabituelle, mais elle répondait à trois demandes distinctes qui n'avaient rien à voir avec les faits qu'elle punissait. D'abord Blondin était un élément assez incontrôlé et qui ne léchait pas assez les bottes de son Commissaire, qui avait donc profité de l'occasion pour délivrer un avis très négatif sur son subordonné, c'était une forme de vengeance mesquine courante chez les membres de ce corps, qui est plutôt une caste et qui se considère plus comme le clergé d'une secte que comme des fonctionnaires au service du peuple qui les paie.

Le deuxième défaut de Blondin aux yeux des membres du conseil de discipline était son manque total d'appui politique, franc-maçonnique, religieux ou syndical, il était pour ainsi dire un simple citoyen, qui n'a donc aucun privilège à attendre et aucun passe-droit à espérer, phénomène si rare que le conseil de discipline ne pouvait que profiter de l'occasion pour faire un exemple. Pour une fois qu'il pouvait faire du mal à quelqu'un sans risquer de mécontenter tel personnage influent ou telle

puissance occulte, il ne fallait surtout pas se gêner! La sévérité de la sanction permettrait de faire remonter la moyenne des punitions et de montrer au Ministre de l'Intérieur qu'au sein de la Police Nationale, on n'avait aucune pitié pour les maladroits ou ceux qui commettaient des erreurs.

Le troisième défaut était que Blondin s'était mis à dos les gendarmes, qui n'admettaient pas que personne ne paie pour la mort de l'un des leurs. La meurtrière était déjà décédée et hors d'atteinte de la justice des hommes, il fallait que quelqu'un paie et comme il ne restait que Blondin, ce serait lui. Ajoutons à cela qu'il avait couché avec la tueuse de gendarme, ce fait avait été établi par l'enquête et portait sur le Capitaine le soupçon d'indulgence voire de connivence avec la criminelle.

L'enquête interne menée par l'Inspection Générale des Services, les fameux boeufs-carottes, n'avait pu établir de complicité entre Blondin et feue Léonie Mounard, la mallette contenant l'héritage spolié par la victime au grand-père de Léonie n'avait pu être retrouvée et beaucoup de ceux qui avaient suivi l'histoire soupçonnaient Blondin de l'avoir conservée pour lui, ce qui était d'ailleurs l'exacte vérité, à la différence que l'Officier de police n'avait retrouvé la mallette que plusieurs jours après avoir été suspendu. Coincé financièrement et révolté par cette injustice flagrante, Blondin avait conservé la mallette et son contenu pour lui, avec d'autant moins de scrupules que la restitution de

l'héritage Metzer à ceux qui l'avaient volé aurait été la décision judiciaire prévisible et même évidente.

Le Capitaine Blondin avait eu des difficultés avec les gendarmes et avec l'administration fiscale, la seconde ayant été aimablement prévenue par les premiers de la possibilité d'un magot à prélever, mais il avait pu se dépêtrer de ces menaces, non sans difficultés, et avec l'aide de son ami Nanard le motard. Le magistrat en charge du dossier avait été enfin muté et son successeur, moins impliqué et moins intéressé par la poursuite d'une chimère âgée de plusieurs mois, clôtura la procédure au grand dam des gendarmes. Une fusillade aux origines nébuleuses et aux motifs inconnus avait eu lieu à Souvigny et cette nouvelle affaire, où plusieurs décès de jeunes gens étaient intervenus, avait défrayé la chronique et chassé de la pile des enquêtes prioritaires le Capitaine Blondin, dont personne ne savait heureusement qu'il y était pourtant mêlé de près!

L'Inspecteur des impôts le plus acharné à sa perte étant décédé, assassiné par un amant jaloux, le jeune Capitaine n'avait plus trop de souci à se faire, il devait juste éviter d'attirer à nouveau l'attention de l'administration fiscale sur sa situation patrimoniale et tout se passerait bien. Il reprenait son travail qu'il adorait et il venait d'apprendre la mutation de son ancien Commissaire, avec qui il n'avait aucun atome crochu, mais au contraire de nombreux griefs à son encontre. Son nouveau patron semblait moins stupide et en tous cas

moins agressif, il avait accueilli Blondin en ces termes : «

- —Bon, Capitaine Lucas Blondin, vous reprenez votre poste de Chef de la Brigade de Sûreté Urbaine après six mois de suspension administrative. Je ne vous connais pas et vous ne me connaissez pas, alors on ne va pas s'affronter en reprenant des vieilles rancunes, comme l'aurait voulu mon prédécesseur.
- —Comment cela?
- —Oui, il m'a laissé des consignes de suivi, comme à chaque fois qu'un Commissaire quitte un poste. Il est d'usage que le partant laisse des éclairages sur la situation à son successeur, on appelle cela le testament administratif, avec quelques consignes en plus des renseignements utiles. Pour ce qui vous concerne, il est visible que mon prédécesseur vous en voulait. Il me conseille de vous surveiller de près et de veiller à débusquer la moindre faute de votre part pour vous envoyer de nouveau au tapis vert.(3) Inutile de vous dire qu'il espérait ainsi laisser derrière lui une vengeance pour vous faire virer de la boîte.
- —Et alors?
- —Je ne suivrai pas ces consignes pour deux raisons. La première est que je n'apprécie pas mon prédécesseur pour des motifs qui me regardent et que je ne vous révélerai pas. La seconde est que selon diverses sources, la sanction qui vous a frappé était un peu disproportionnée et vous avez droit autant qu'un autre à la présomption d'innocence. De plus, j'ai besoin d'un bon

Chef de la Brigade de Sûreté Urbaine et il paraît que c'est ce qui vous a sauvé de la révocation, que vous êtes un bon fonctionnaire. Alors je n'attends qu'à voir, montrezmoi que j'ai raison de vous faire confiance.

—Je suis surpris de votre discours, qui est assez atypique chez un Commissaire, mais je vais essayer de vous donner raison.

—Parfait! Alors au boulot!»

Lucas Blondin Comprit à l'accueil triomphal que lui fit son adjoint le Brigadier-Chef Michel Gripollini que ce dernier était particulièrement content de ne plus faire l'intérim de chef de la brigade, car le commandement n'était pas son fort, il préférait nettement le travail d'enquête, ce que Blondin comprenait parfaitement, ayant la même préférence. La plupart des collègues gradés et gardiens accueillirent d'ailleurs Blondin avec des démonstrations de joie non feinte, à l'exception du Brigadier Nicolas Forlay, qui faisait visiblement la tête et regrettait le retour du Capitaine.

Blondin n'avait pas besoin qu'on lui explique les raisons de cette morosité chez cet enquêteur. Avant sa suspension, six mois auparavant, il avait adressé à ce subordonné une lettre de mise en garde à cause de son retard dans le traitement de ses dossiers. Non content d'avoir toujours refusé de passer l'examen professionnel d'Officier de Police Judiciaire, ce qui lui aurait permis de réaliser certaines opérations spécifiques comme le placement en garde à vue ou les perquisitions en flagrant

délit, ce fonctionnaire traînait les pieds, travaillait moins que les autres et passait son temps à dénigrer la hiérarchie ou à tenter de semer la zizanie au sein d'une équipe globalement soudée.

Lucas Blondin était pourtant un Officier indulgent et il admettait parfaitement un retard dans les dossiers dans le cas où le fonctionnaire incriminé avait des problèmes personnels qui accaparaient son attention et le ralentissaient dans son travail. De même, une baisse de moral, un « coup de mou » pouvait arriver à tout le monde et la dépression est un mal si bien connu dans la police qu'aucun cadre ne peut l'ignorer. Mais de temps en temps on pouvait aussi rencontrer de purs paresseux, des fonctionnaires de police qui s'étaient trompés de vocation professionnelle, qui auraient été plus à leur place comme chômeurs de très longue durée et on parle bien de chômeurs, pas de demandeurs d'emploi.

La plupart des policiers qui ne veulent pas trop travailler parviennent à se trouver une bonne place, un petit nid douillet où on leur demande des efforts minimaux, une réflexion quasi inexistante et aucune initiative. Il existe ainsi dans la police des fonctions où il s'agit juste d'être là, pour faire nombre au cas où il y en aurait besoin, on appelle ce genre d'effectif des « sacs de sable », par analogie avec les sacs de sable qui servaient à protéger les soldats des tirs ennemis par leur simple présence. Il peut sembler injuste que ces individus touchent le même salaire que leurs collègues

dynamiques, courageux, travailleurs et plein d'allant, mais il faut savoir que leur évolution de carrière est généralement faible voire inexistante, tandis que les policiers les plus actifs, même si tous n'ont pas vocation à finir leur carrière comme gradés, finissent un jour par accéder à des fonctions plus intéressantes et plus rémunératrices, et même parfois par la voie de concours ou de promotion interne aux grades les plus élevés.

L'ascenseur social, même s'il est plutôt poussif et ne monte pas à tous les étages, fonctionne encore partiellement dans la police, en tous cas mieux que dans le reste d'une société française qui se fige de plus en plus, dans un mouvement conservateur qui fait penser à un retour à l'ancien régime, avec ses privilèges et ses passe-droits, mais sans ses bons côtés. Le policier intelligent et travailleur peut espérer faire une belle carrière, même sans passer les concours internes qui restent la voie royale pour accéder au bâton de maréchal : le grade de Commissaire.

Arrivé à cette hauteur, le policier n'a plus besoin ni de travailler ni d'être intelligent, c'est même assez déconseillé et ce n'est pas ce qu'on lui demande, car à ce niveau il n'est plus le serviteur du peuple, mais celui du gouvernement et sa qualité première doit désormais être la loyauté envers ses maîtres. Il ne fait alors plus de la police, au sens noble du terme, mais gère au mieux la sécurité publique, dans le sens des intérêts privés qu'on lui indique. A de rares exceptions, qui sont d'ailleurs mal

vues de leurs pairs, les Commissaires servent avant tout leurs carrières et celles de leurs frères, ils n'ont plus de policiers que le nom. Les cadres qui font « tourner la boutique » sont une poignée d'Officiers, généralement les plus anciens, alors que les plus jeunes, ayant compris très vite que leur salaire est le même quelle que soit leur capacité de travail et que les récompenses ne sont que rarement destinées aux plus méritants, ont admis le principe administratif « moins on en fait, moins on fait de bêtises » et mettent en œuvre la stratégie d'évitement des engueulades la plus efficace, c'est-à-dire éviter toute forme d'action, de travail ou même de décision.

Nicolas Forlay n'était jamais volontaire pour rien, il avait un retard considérable dans le traitement de ces dossiers, n'était pas un bon procédurier et rechignait à s'inscrire aux stages qui auraient pu améliorer ses capacités. Tout cela aurait pu être pardonné et même passer inaperçu s'il n'avait eu, en plus du reste, une forte propension à se plaindre de son sort et à geindre sans cesse. A l'écouter, il faisait le travail de tous en plus du sien, ce qui expliquait son retard. C'était évidemment faux et la cause de son retard dans le traitement de ses dossiers pouvait plus facilement s'expliquer par le manque de travail. Quand ses collègues convoquaient quatre personnes dans l'après midi, il n'en convoquait qu'une seule et prenait son temps, avec lui une audition pouvait durer toute l'après midi. A ce rythme là, les dossiers n'étaient traités qu'au compte-goutte.

Au début de son affectation, le Capitaine Blondin avait écouté les doléances du Brigadier Forlay, croyant ses explications fondées. Il avait donc cessé de lui affecter des dossiers pour lui permettre de rattraper son retard. Mais il ne voyait pas beaucoup d'enquêtes signées Forlay sur son bureau dans la corbeille « sortie », alors il attendit un mois, puis demanda des explications au Brigadier. Ce dernier argua d'une faiblesse médicale passagère, puis de problèmes familiaux, puis d'avoir été sollicité par des collègues pour les assister durant leurs opérations, interpellations et perquisitions.

Le chef de la Brigade de Sûreté Urbaine, flairant le mensonge, se renseigna auprès des autres enquêteurs et apprit que Forlay était effectivement parfois sollicité, mais qu'il répondait rarement présent, avec une habileté rare pour éviter le travail, glissant comme une anguille avec toujours sous la main une bonne raison d'éviter de répondre à la demande de ses camarades. Il était d'ailleurs considéré comme un collègue peu aimable, assez revêche, toujours en train de se plaindre et de ce fait peu agréable à fréquenter. Il n'était pas du genre à rendre service et les rares fois ou il était coincé, démuni d'excuse pour s'éclipser, il avait toujours réclamé rapidement le retour d'ascenseur, exigeant remboursement de l'aide chichement accordée par une aide supérieure, si bien qu'on s'adressait à lui en dernier recours, avec réticence.

Du coup Blondin décida de le secouer un peu et commença par une engueulade maison, sommant son subordonné d'améliorer son rendement sous peine de devoir quitter la Brigade de Sûreté Urbaine. Mais l'admonestation, pourtant sévère, resta lettre morte et Blondin, la mort dans l'âme, car il n'aimait pas ce genre de tâches, finit par rédiger et notifier au paresseux Brigadier une lettre de mise en garde, précisant que si la situation ne s'améliorait pas rapidement, non seulement la notation administrative de l'intéressé s'en ressentirait, mais son éviction du service d'enquête serait demandée, pour insuffisance professionnelle.

Puis l'affaire de la maison de retraite d'Yzeure se déclencha, Blondin fut suspendu et le Brigadier Forlay devint le cadet de ses soucis. A son retour, il comprit qu'il était revenu au point de départ avec cet effectif. Le Capitaine n'était pas partisan des sanctions administratives avant sa suspension et il l'était encore moins après être lui-même passé au tapis vert, mais il faudrait trouver une solution adaptée à ce cas et cela le souciait déjà, si peu de temps après être revenu au bercail professionnel qu'il adorait.

En tous cas, Blondin ne boudait pas le plaisir qu'il éprouvait à retrouver son bureau, il n'était décidément pas fait pour les vacances prolongées! Quand certains rêvent de la profession de rentier, ils n'imaginent pas à quel point une activité professionnelle qu'on aime et à laquelle on s'intéresse enrichit la vie,

mais il est vrai que tout le monde n'a pas la chance d'aimer son travail. Il attendait même avec une certaine impatience l'affaire de la semaine, celle qui sortirait de l'ordinaire et lui permettrait de prendre un grand plaisir à enquêter. Il fallait pour cela quand même autre chose qu'un banal vol à la roulotte ou un différend familial et quand il entendit sur les ondes radio, par le poste branché en permanence sur son bureau, qu'un noyé avait été retrouvé sous le pont Régemortes et que la patrouille réclamait le déplacement d'un Officier de Police Judiciaire, il sut qu'il devait se déplacer aussi, même si la présence d'un cadre ne semblait pas requise pour une banale noyade.

La rivière Allier est un cours d'eau encore sauvage sur la majorité de son parcours et son lit de sable et de graviers recèle des trous particulièrement vicieux. Cette rivière est peu profonde hors période de crue et on peut la traverser à gué à de nombreux endroits. Mais le marcheur peut soudain arriver sur un trou, où l'eau s'engloutit en tourbillon sans que rien ne le laisse prévoir depuis la surface. Là où il y avait un peu plus d'un mètre d'eau, il y a soudain deux mètres de fond, voire plus. Le tourbillon aspire le promeneur au fond, le plaquant sur le sol par la force du courant qui colle au fond. Même un bon nageur ne peut pas facilement remonter et la situation est alors périlleuse, ce genre de piège tue chaque année plusieurs baigneurs, malgré l'interdiction préfectorale de baignade.

En cette fin de mois de mars, il était plus surprenant de constater une noyade, qui était plutôt un phénomène des mois chauds, mais cela pouvait quand même arriver. Les accidents, promeneurs glissant depuis la berge dans l'eau et saisis instantanément par le froid et morts d'hydrocution, pêcheur tombé de sa barque ou accidentelle, et les circonstance autre suicides. quota de cadavres fournissaient leur aquatiques hivernaux. Une noyade, c'était donc probablement un accident ou un suicide, mais c'était quand même une petite distraction et le Capitaine voulait montrer à ses troupes qu'il n'avait pas changé pendant ses vacances forcées et qu'il ne rechignait pas à aller sur le terrain.

L'Officier de Police Judiciaire de permanence était un gars du groupe de lutte contre les atteintes aux biens, un Brigadier nommé Patrick Lehir, breton d'origine, têtu comme il se doit, mais un bon gars, travailleur et discret, qui ne se plaignait jamais et ne rechignait pas à offrir son aide à ses camarades, l'inverse exact de Forlay, qui touchait la même paie mensuelle pour un travail moitié moindre. Lehir emmena donc dans son véhicule de permanence son Capitaine, jusqu'au bas du pont Régemortes, côté quartier de la Madeleine. Le véhicule de patrouille était descendu par la rampe sur le côté du parking d'Intermarché et avait rejoint la berge, le manque de pluie des dernières semaines permettant ce genre de manœuvre sans risque d'enlisement.

Les collègues en tenue de la patrouille Police Secours attendaient à côté du corps, qui était resté bloqué au barrage sous le pont, juste quelques mètres plus au large que l'escalier à saumons. Un promeneur l'avait repéré, les pompiers l'avaient sorti de l'eau et maintenant on attendait l'aval de l'Officier de Police Judiciaire pour faire partir le corps au funérarium. De toutes façons il y aurait autopsie, une noyade n'étant pas à proprement parler une mort naturelle. La médecin du SAMU avait été un peu réticent, mais il avait fini par délivrer le certificat de décès, avec obstacle médico-légal bien entendu. Lehir et Blondin saluèrent leurs collègues et se rendirent au chevet du mort.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, de type européen avec un petit air méditerranéen, un peu du genre italien, portugais ou grec. Il était trapu, musclé, avec un peu de ventre, mais pas tellement, les cheveux noirs et courts, le visage fripé par le séjour aquatique et le teint grisâtre suggérait qu'il avait un beau bronzage avant sa mort et son trempage dans l'Allier. Il portait un slip de style ancien qui avait été blanc dans une autre vie et un maillot de corps bleu. Une montre de grand prix brillait encore à son poignet, mais il n'avait ni chaussures ni chaussettes, pas de chaîne autour du cou et pas de bague aux doigts. Son séjour dans l'eau n'avait pas duré très longtemps, car son corps n'avait pas été attaqué par les carnivores aquatiques.

Un bref examen du cadavre permit de constater plusieurs choses en attendant que les pompes funèbres ne procèdent à l'enlèvement du corps pour le conduire au funérarium de l'hôpital, où l'autopsie serait pratiquée. Le technicien de l'Identité Judiciaire était venu faire ses photographies et ses prélèvements et les enquêteurs pouvaient enfin se pencher sur le corps.

D'abord il ne présentait aucune grande plaie, du genre coup de couteau, massacre à la tronçonneuse ou orifice de pénétration d'une balle. Ensuite la peau était éraflée à de nombreux endroits, ce qui signifiait qu'il avait été ballotté dans les rochers et traîné sur le fond par le courant, ce qui expliquait aussi l'absence de pantalon, de chaussures et de chaussettes, ses vêtements d'extérieur avaient été arrachés par le frottement. En revanche, et c'était habituel, les sous-vêtements, plus ajustés sur la peau et plus serrés, avaient résisté. Ils finissaient généralement par lâcher quand même, mais après une période de résistance acharnée et leur présence signifiait donc que le cadavre ne venait pas de très loin.

L'absence de collier chez un méditerranéen intrigua un peu les enquêteurs, ainsi que l'absence de bague, les hommes du midi de la France ayant souvent l'habitude de pallier l'absence d'alliance par le port d'une chevalière. C'était d'autant plus étonnant que la montre de belle facture indiquait l'homme aux goûts de luxe, pour qui l'apparence comptait, que les bijoux ne rebutaient pas et qui avait des moyens financiers

suffisants pour se payer une belle montre. Un tel homme aurait dû porter une belle chaîne d'or à gros maillons et une chevalière ou une alliance en or bien visible. Encore l'absence de bague pouvait-elle s'expliquer par un métier manuel, où le port d'une bague pouvait s'avérer dangereux lors du maniement de certains outils, mais le collier était habituel chez le genre d'homme que semblait avoir été le défunt.

L'examen de ses doigts montrait le travailleur manuel, des crevasses profondes indiquaient l'usage du béton, les cals dans la paume l'habitude de manier les outils et quelques coupures suggéraient une certaine promiscuité avec des scies ou d'autres instruments coupants. Aucun tatouage n'était visible, ni aucune cicatrice autre que celle de l'appendicectomie (4). Les dents jaunies suggéraient le gros fumeur, ce que l'examen des poumons lors de l'autopsie pourrait confirmer éventuellement. Aucun document ou indice permettant d'établir son identité ne put être découvert lors de cet examen succinct et le certificat de décès ne pouvait être rempli que par la mention « inconnu ».

Le corps fut prestement enlevé dès que les policiers en donnèrent l'autorisation et ces derniers rentrèrent au Commissariat, déçu de ne pas avoir pu recueillir le moindre indice sur l'identité du mort. Il restait à attendre qu'un proche signale la disparition de Monsieur X, ce qui n'avait pas encore été le cas d'après le service d'accueil et après consultation de la main

courante de la nuit précédente. Le Capitaine Blondin était confiant, il pensait bien que l'absence du noyé finirait par être remarquée et signalée par quelqu'un et il ne se trompait pas : madame Esmeralda Gonzales vint vers quinze heures signaler la disparition inquiétante de son mari, qui était parti la veille au soir après une grosse dispute conjugale, mais qui n'était pas revenu au matin comme d'habitude. Après qu'il ait sauté le repas de midi, son épouse avait compris que son mari avait eu un problème, car la faim le faisait toujours revenir auprès de sa moitié.

Madame Gonzales était une petite femme un peu ronde, qui accusait ses cinquante ans révolus, mais qui faisait montre d'une truculence joyeuse et d'un dynamisme pétillant qui la rendait aussitôt sympathique et avenante, malgré les circonstances pénibles qui l'amenaient au Commissariat. On sentait que cette femme croquait la vie à pleines dents, qu'on était en présence d'une vraie épicurienne, avec néanmoins une certaine classe qui rendait sa joie de vivre encore plus attirante.

Madame Gonzales montra une photographie de son conjoint disparu et Lehir et Blondin reconnurent aussitôt le noyé du matin, il restait donc à interroger l'épouse, qui pleura à chaudes larmes quand elle comprit son nouveau statut de veuve éplorée. Il semblait aux policiers qu'une part de son affliction était feinte, mais ils ne pouvaient en être sûr et après tout ils n'avaient pas affaire à un couple de jeunes mariés, mais à des cinquantenaires bien tassés, leur amour avait dû un peu s'éroder avec le temps et le chagrin bien réel de madame devait aux conventions sociales d'être un peu exagéré, ça se fait et ça arrive plus souvent qu'on ne le croit.

Lehir décida d'interroger madame Gonzales aussitôt, avec son assentiment et le Capitaine Blondin vint s'installer en observateur dans le bureau du Brigadier : «

- —Madame Gonzales, à quelle heure avez-vous vu votre mari pour la dernière fois en vie ?
- —C'était hier soir, après dîner. Nous nous étions disputés, comme ça arrive de temps en temps et il était parti en claquant la porte. Je ne l'ai pas revu depuis. C'était vers vingt heures trente.
- —A quel sujet vous êtes vous disputés?
- —Je vais tout vous dire. Vous savez, mon mari avait une maîtresse, sa secrétaire dans son entreprise et nous nous sommes disputés à cause de ça.
- —Vous aviez appris récemment la liaison de votre mari avec sa secrétaire ?
- —Oh non! Je le sais depuis que ça a commencé, ça fait environ deux ans. Non, nous nous sommes fâchés parce que j'avais décidé de lui rendre la monnaie de sa pièce.
- —Comment ça?
- —Oui, comme il me trompait avec cette pouffiasse, j'ai décidé de me venger et d'en faire autant de mon côté. J'avais même pensé à tenter une liaison homosexuelle,

histoire de lui faire regretter encore plus son infidélité, mais j'ai reculé au dernier moment, ce n'est pas mon truc et je n'ai pas été au bout de l'expérience.

- —Mais en quoi il aurait plus regretté que vous le trompiez avec une autre femme ?
- —Et bien, il y avait le côté tromperie, et que ce soit avec un homme, une femme ou un âne, c'est déjà une chose, mais quand un homme est trompé par son épouse avec une femme, ça mêle deux choses de plus, d'une part ça lui fait mal au cœur, car mon mari avait un vieux fond d'homophobie, même s'il essayait de le maîtriser, et puis en même temps ça réveille de vieux fantasmes et une part d'envie se mêle à la jalousie. J'avoue que j'ai pensé à ça aussi : si tu t'ennuies avec moi au lit, viens donc voir à trois si ce sera mieux.
- —Et avec qui vous avez tenté une aventure homosexuelle ?
- —J'ai renoncé avant, donc ça n'a pas d'importance et puis je préfère ne pas vous le dire, c'est une femme mariée vous comprenez...
- —Euh, oui, alors vous l'avez trompé d'une manière, disons, plus classique ?
- —Oui, avec un ouvrier de sa boîte.
- —Votre mari dirigeait une entreprise?
- —Oui, il avait créé sa boîte de travaux publics, il est installé à Toulon sur Allier dans la zone industrielle. Il a une vingtaine de salariés, enfin je veux dire avait. j'ai bien peur que la boîte coule maintenant qu'il n'est plus là.

- —Donc vous avez révélé hier soir à votre mari que vous le trompiez avec un de ses ouvriers ?
- —Oui, c'est ça. C'était ma vengeance vous comprenez. Hier après midi, je suis allé voir un de ces gars, je ne vous dirai pas son nom, car il est marié aussi et sa femme ne sait rien. Je l'ai guetté à la sortie de sa douche après sa journée et je suis allée le frotter un peu. Il a compris tout de suite ce qui me démangeait et nous avons fait notre affaire dans un hôtel un peu plus loin, vous savez ce genre d'hôtel où on peut louer une chambre sans réservation, avec une carte bancaire. Je ne regrette rien, car j'en ai bien profité et même j'aurais du le faire plus tôt, ce gars-là avait aussi envie de changer un peu de menu et tous les deux je peux vous dire qu'on a pris notre pied. J'ai l'air d'une salope en disant ça alors que mon mari est à peine froid, mais qu'est-ce que vous voulez, c'est la vérité et je ne peux pas la changer.
- —Hum! Oui, et donc vous l'avez dit à votre mari?
- —Oui, je lui ai dit, car il m'avait annoncé qu'il fallait restreindre notre train de vie pour faire des économies. Je sais qu'il avait offert récemment un bijou à sa secrétaire, alors je l'ai eu mauvaise vous comprenez, il voulait faire des économies pour gâter l'autre pouffe! Alors je lui ai dit que je me ferais gâter de mon côté par mon amant, mais comme moi je ne suis pas une femme vénale comme sa secrétaire, je me contenterais de me faire reluire un bon paquet de fois. Vous pensez bien qu'il l'a mal pris!

[—]Il ne vous touchait plus?

- —Si, ce n'est pas le problème, encore qu'il avait moins la forme qu'il y a vingt ans. Je sais comment ranimer les arbres morts vous savez, ça ne me fait pas peur, mais tout ce qu'il lui donnait à elle, ce n'était pas pour moi et ça, je ne pouvais plus le supporter.
- —Je comprends. Et donc il est parti.
- —Oui, il a préféré partir pour qu'on ne se batte pas comme des moins que rien, des cas sociaux quoi ! C'est une chose sur laquelle nous étions d'accord : il vaut mieux que l'un des deux parte si cela doit dégénérer en violence. Alors il est parti. C'était déjà arrivé et généralement il revenait soit dans la nuit, tout penaud, soit au matin dans les cas graves, car il n'aimait pas découcher. Il ne pouvait pas aller chez sa maîtresse, son mari n'aurait pas été d'accord vous pensez bien, il n'est pas au courant je pense.
- -- Vous connaissez le mari de cette secrétaire ?
- —Oui, c'est notre avocat.
- —Pfff! Tout cela n'est pas vraiment ordinaire. Vous couchez avec un employé de votre mari pour vous venger de sa liaison avec sa secrétaire, qui est la femme de votre avocat de famille, c'est ça ?
- —Oui c'est ça. Il est parti furieux, sans prendre une valise, alors je pensais qu'il allait au pire passer une nuit à l'hôtel et puis revenir le lendemain matin, mais il n'est pas revenu. j'ai pensé qu'il avait déjeuné dehors et qu'il était allé directement à l'entreprise, alors je ne me suis pas inquiétée, car je savais qu'il reviendrait pour le repas de midi, comme il avait toujours fait. Mais il n'est pas revenu et là, je me suis inquiétée. J'ai téléphoné à

l'entreprise et la pouffe m'a dit qu'elle ne l'avait pas vue de la matinée. Puis une voisine m'a dit qu'on avait retrouvé un homme d'une cinquantaine d'années dans l'allier et je suis venue vous voir avec la trouille au ventre et j'avais raison! Mon pauvre Roberto! Quand je pense qu'on s'est quitté fâchés! Quelle idée d'aller se baigner en février! C'est le froid qui l'a saisi, c'est sûr!

- —Vous ne pensez pas au suicide?
- —Non, pas du tout. Roberto n'a jamais été dépressif ni suicidaire, il aimait trop la vie et ses plaisirs, je ne comprends pas ce qui s'est passé.
- —Le Procureur a ordonné une autopsie, on en saura plus quand elle aura eu lieu.
- —Mon Dieu! On va découper mon pauvre Roberto!
- —Vous savez, il ne sent plus rien maintenant et on aura une chance de comprendre ce qu'il s'est passé. Il était parti à pied de chez vous ?
- —Non, il avait pris sa voiture, enfin, je veux dire la voiture de direction de la société, c'est une citroën, une C4 picasso blanche, je ne me rappelle pas le numéro par contre.
- —Ce n'est pas grave, on va la retrouver, ne vous inquiétez pas. »

Pendant tout le temps de l'audition la truculente cinquantenaire a parlé avec animation, d'une voix dynamique contrastant avec sa peine supposée, on voit que cette femme possède un caractère exceptionnel de colibri énervé, elle ne reste pas en place, on pourrait croire qu'elle regorge de cocaïne. Son débit de parole est supérieur à la moyenne, mais contrairement à certains moulins à paroles qui deviennent vite insupportables, son pépiement a quelque chose de charmant et d'amusant, comme le chant d'un petit oiseau exotique.